

véhéments sur l'histoire du château de Heidelberg, brûlé par les Français il y a près de deux cents ans.

Ils relayaient soigneusement les discours ou les ouvrages français conçus dans un sens hostile à la Prusse, c'est-à-dire, suivant eux à l'Allemagne.

Ils représentaient tous les Français comme passionnés pour le bonapartisme, c'est-à-dire selon eux, pour les guerres de conquêtes. Un professeur populaire disait un jour dans une leçon d'histoire, où il avait montré dans Napoléon le fléau de l'Allemagne : « Aujourd'hui encore tous les Français sont fanatiques de Napoléon. » (Alle Franzosen schwärmen für Napoleon.)

Il est vraiment curieux de s'arrêter un moment à la comparaison des deux pays : la jeunesse allemande élevée dans la haine par le travail même ; la jeune se française élevée dans le plaisir, et n'oubliant Offenbach que pour penser à Hervé.

Très prochainement doit être célébré à Paris, le mariage du prince Czartoriski avec la princesse de Nemours.

Malgré les démentis de la presse officieuse, il est aujourd'hui certain que l'acquiescement par le jury français du sieur Tonnelet, meurtrier du soldat saxon, assassiné à Fontaine-sous-Bois ; a donné lieu à un incident de la plus haute gravité entre le cabinet de Berlin et celui de Versailles.

A ce propos, M. de Bismarck a adressé au président de la République une lettre des plus acerbées. Il ne s'agissait de rien moins que de maintenir une sorte d'état de siège, avec les pénalités les plus sévères, dans tous les départements encore occupés par l'étranger.

Nous croyons pouvoir même ajouter que cette lettre sera prochainement livrée à la publicité. Elle paraîtra dans un journal absolument dévoué au cabinet de Versailles.

Voici quelques lignes écrits par Rossel et bonnes à méditer :

« Il y a des gens qui se disent républicains et qui n'ont ni nullité ni vertu ; époque ; ils ne laissent mourir aujourd'hui, et demain relèveront mon cadavre pour s'en faire un drapeau ou une arme. Qu'ils s'en aillent donc de ce monde, car ils ne sont que des chiens. Je suis de ceux qui se battent, et j'ai plus de foi dans la République que dans le ciel. Je suis de ceux qui croient à la République, et non pas à la République de papier, de paroles et de point de bras. Je hais l'ennemi, même quand on le dénie du nom de République ou du nom de patrie. »

Quelques manifestations ont eu lieu à Marseille à l'occasion de l'exécution de Gaston Crémieux.

Pendant toute la journée de samedi, le drapeau du cercle de l'Athénée médical, sous B. Luce, est resté en berne, flottant à demi comme pour les grands deuils publics.

Au café Cardinal, rue de la Darse, une querelle motivée par la même exécution s'est élevée, à minuit, entre M. Bell-vault, avocat, sous-illor municipal, et M. Serge de Troubetzkoi, fils du consul de Russie à Paris. Une rencontre est imminente. Les témoins de M. Bell-vault sont M. de la Motte, correspondant de la Constitution, et M. Nolte, artiste peintre.

On connaît maintenant le titre de la tragédie de M. Crémieux, la « Vie de Crémieux ». Elle s'appellera « Crémieux ». Elle sera écrite à sa famille. Crémieux a écrit, avant l'exécution, à Victor Hugo, à Eugène Delacroix, à M. Benjamin, le grand albin d'Avignon.

Un journal radical, la République, révisé par M. Absalon Tardieu, a été saisi par un article où l'auteur militaire a levé le drapeau d'exécution à la barre du gouvernement.

Il est question parmi les radicaux d'un projet de manifestation au sein d'une section, sur la tombe de Gaston Crémieux, à l'occasion de son exécution.

Une souscription populaire a été organisée en vue de l'érection d'une statue au condamné.

Le général commandant de Marseille a refusé à deux officiers de la garnison la permission de servir de témoins à M. de Serge de Troubetzkoi dans sa rencontre avec M. Bell-vault.

Une autre rencontre a eu lieu entre M. Dar-

gessant un cri de détresse. Les petits voulaient fuir, mais trop jeunes pour pouvoir voler, ils s'abattaient sur le sol et y restaient meurtris. Le père accourut à leur secours. Poisson de proie le saisit dans ses serres et l'emporta. J'allais à ce chaup de bataille, et parmi ces pauvres petites mourantes, je crus en remarquer une un peu moins maltraitée que les autres. Je la ramassai et en pris soin. Elle grandit, profita, et quand elle put voler, je la mis en liberté et dès lui avoir attaché un fil rouge à la patte. Si elle ne vous venait de voir porte cette marque, je ne doute pas que ce ne soit elle. Pauvre mignonne ! je ne m'attendais pas à jamais la revoir.

Et ce retour inespéré, miraculeux, ne vous dit rien, madame Adrienne ! Scoria Vivant, qui avait écrit cette petite histoire avec une attention dévorante.

Il n'e dit mon enfant, que les hirondelles reviennent à chaque printemps mais il y aura bientôt soixante-douze ans que je le sais.

C'est être aussi par trop incrédule ! reprit Vivant avec impatience.

Que voulez-vous ? je suis vieille, et j'ai vu tant de catastrophes pour un bonheur, tant de chagrins pour une joie, tant de larmes pour un sourire !

Mais la justice du bon Dieu ?

La justice de Dieu, Vivant ? J'y crois, seulement je ne sais pas si elle se fait dans ce monde ou dans l'autre, et quand je regarde autour de moi...

M. Tardieu, madame Adrienne, si je vous

bés, rédacteur de la Gazette et M. Peyron, rédacteur de l'Egalité. Ce dernier a été touché à deux reprises au bras droit.

La cour de cassation, présidée par M. Le-gaigneur, a, dans son audience de samedi, rejeté le pourvoi du nommé Charles Amoureux, membre de la Commune de Paris, condamné par le conseil de guerre de Lyon, le 30 octobre 1871, à la déportation dans une enceinte fortifiée, pour participation aux faits insurrectionnels de Paris.

Impression d'un vieux militaire en apprenant que M. Thiers allait être décoré d'un nouvel ordre : l'ordre de Saint-André.

— Votre président de République ! tenez, ne m'en parlez pas !
— Que vous a-t-il fait, grands dieux ?
— Ça me vexe de le voir s'amuser à recevoir des ordres au lieu d'en donner.

C'est en province, et principalement dans les villes de l'Est occupées par les Prussiens, que se vend le plus grand nombre d'extra-plaies de la République française. Les officiers et sous-officiers prussiens en achètent tous un numéro.

On en demandait la raison à l'un d'eux.
— Ecoutez donc, j'ai dit, nous devons bien au moins cela à M. Gambetta !

Le Paris-Journal avait parlé d'un projet d'évasion qu'un jeune homme avait espéré tenter en faveur de Rossel. Il y avait un peu de tout là-dedans : ressemblance fatale, substitution d'individus, barbe teinte, etc. Nous sommes obligés de croire à l'authenticité de cette folie, tirée probablement du Chevalier de Maison-Rouge, puisque nous lisons la lettre suivante :

« A monsieur Jean Valler,

« Mon cher ami,

« J'ai pas voulu jusqu'à présent affirmer la vérité de votre affaire. L'autre jour au sujet de l'évasion de Rossel. La raison qui m'a fait garder le silence est un acte de simple pudeur, qui m'empêchait de faire parler de moi quand la tombe de Rossel était à peine formée.

« J'ignore qui a pu vous raconter ces détails ; mais je dois déclarer qu'ils sont rigoureusement vrais, et que nous avions des raisons plus que sérieuses de croire que la réussite serait certaine.

« Je ne puis en dire davantage ; mais je suis assez connu pour être sûr, si je donne ma parole d'honneur que Rossel devait être sauvé le jour de son exécution.

« Tout à vous,

« ALBERT DELPIT. »

La maladie du prince de Galles devient de plus en plus grave.

L'éventualité d'une issue fatale préoccupe les esprits à ce point que plusieurs journaux anglais ont déjà discuté l'opportunité d'une loi de régence.

Alexandre Dumas père s'écrit un jour, en revenant de Bruxelles, où il avait vu de près le citoyen Hugo qu'il aimait beaucoup pendant :

« Ah ! mes enfants, il ne faut plus dire « l'Hugotisme ». Il faut dire : « l'Hugonisme ! »

On donne comme positif que M. Thiers n'a consenti à laisser exécuter Rossel que parce qu'il général de Cissey avait déclaré donner son consentement à sa démission si la justice ne suivait pas son cours, les rapports unanimes que le ministre de la guerre avait reçus de tous les chefs de corps ne laissant pas le moindre doute sur l'effet qu'aurait produit dans l'armée la non-exécution de Rossel. Il est certain, dit l'Indépendance belge, que, au point de vue de la discipline militaire, il n'y a pas de deux avis dans toute l'armée pour exécuter ou ne pas exécuter. Il est dès lors presque inutile de démentir le bruit répandu et parvenu à Paris, d'après lequel, d'une manifestation sympathique à Rossel, qui aurait été faite dans les rangs des soldats lorsqu'ils ont défilé, après l'exécution, devant les restes de l'officier frappé par la loi.

L'élément militaire a posé aussi, à ce qu'il paraît, pour l'exécution de Gaston Crémieux, que l'on rendait morale ment responsable du suicide de l'amiral Cosnier.

On nous écrit d'Orchies :

Notre dernier marché aux grains était moins approvisionné que le précédent ; il se composait d'environ 900 hectolitres de blé ; les qualités, comme toujours, étaient fort belles, mais les besoins étaient restreints et le mouvement de hausse était presque général, les vendeurs se montrant excessivement froids. C'est moyennant une hausse qu'on peut évaluer de 50 à 75 c. par hectolitre, que les transactions ont été possibles. Nos cultivateurs s'y sont encore décidés difficilement ; mais ceux qui n'ont pas accepté cette augmentation ont dû renoncer à leurs produits. Ces derniers sont assez nombreux. En effet, sur 900 hectolitres il ne s'en est vendu que 500, soit les deux tiers des appoints.

Voici comment nos cours sont établis actuellement :

Blé de choix de 28 à 31 ; blé blanc première qualité de 27 55 à 29 55 ; blé gris, seconde qualité, de 26 à 28 ; seigle 16 50 à 18 50 ; fèves 18 25 à 20 25 ; org. 12 à 14. avoine 6 25 à 8 25 ; farines de 50 à 51 les 100 kilogrammes première qualité ; son de 12 à 13 francs les 100 kilog.

Marché assez bien approvisionné en graines oléagineuses ; il s'est néanmoins fait très-peu d'affaires en colzas parce qu'on compte sur une baisse prochaine. Les camélines étaient encore plus délaissées qu'au marché précédent. Les lins du pays, quoique peu demandés, maintiennent leurs prix. Le colza s'est vendu dans les prix de 32 à 34. Le lin de 26 50 à 28 50, et la caméline de 25 à 27 francs l'hectolitre, suivant qualité.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Physique.

Mercredi 6 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

Pressions exercées sur les poids de vases.

(La suite au prochain numéro.)

Un bel exemple de l'état de discorde et d'anarchie dans lequel nous vivons, c'est la proclamation suivante, que le maire de Romans (Drôme), vient d'adresser à ses administrés :

« Mes chers concitoyens,
« Malgré toute la répugnance que j'éprouve à faire exécuter les ordres que m'a transmis le gouvernement, relatifs au désarmement de la garde nationale, je le ferai ; non pas par goût, mais bien par respect pour la loi, notre souveraine à tous.

« Le gouvernement veut nous faire passer par toutes les épreuves en son pouvoir, afin de bien connaître si nous sommes dignes de vivre en République. Subissons-les donc avec résignation, pour qu'il ne puisse invoquer aucun prétexte, contre nous, d'insubordination.

« En conséquence, etc., etc.
« Salut et fraternité,

« Le maire,
« SAVOY. »

Samedi dernier, on a lu aux femmes Suetens, Papavoine et Marchais l'arrêt de la commission des grâces, qui commue en détention perpétuelle la peine de mort prononcée contre elles par le Conseil de guerre.

Toutes trois en apprenant qu'elles ne seraient pas exécutées, ont montré une joie exubérante.

Eulali Papavoine surtout dansait en agitant les bras et en chantant :

— Zut pour les chass-pots !

— Zut pour le témoin de la scène que Paris-Journal déclare tenir ce gracieux détail.

On lit dans la Sentinelle du Midi, de Montauban :

« Un fait inouï s'est produit, jeudi matin, dans notre ville : le sieur P..., marchand de vins, a arboré un drapeau en signe de deuil, à l'occasion de l'exécution de Rossel, Ferré et Bourgeois ; et qu'a-t-il choisi pour cela ?... le chapeau de sa mère, démodé il y a quelques mois.

« Sur les observations de quelques personnes, P... s'est décidé à le faire disparaître à midi.

« Une pareille manifestation ne peut inspirer qu'un sentiment de pitié, car on ne dit y voir que l'acte d'un insensé.

« Nous nous étions que l'administration municipale ait toléré une telle exhibition, qui est une insulte à la France, un défi jeté à la loi. »

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Hier matin, 180 ouvriers-teinturiers de la maison Gaydet, se sont mis en grève. Ils demandaient une réduction de deux heures sur la journée de travail, soit 10 heures au lieu de douze, et une augmentation de 25 0/0 pour les heures supplémentaires. Le chef de l'établissement a accepté ces conditions et pourtant, si nous sommes bien informés, 90 ouvriers seulement seraient rentrés dans les ateliers.

Les préfets viennent de recevoir la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet, mon administration a remarqué que, dans quelques états de situation de la pesée bovine, transmis tous les dix jours, de certains départements, des animaux étaient portés comme en traitement ou en observation

« Je crois devoir rappeler de nouveau que ces essais de modération sont formellement interdits ; il est plus que jamais nécessaire de proscrire toute temporisation à l'égard d'une affection si redoutable. Tout animal reconnu atteint de l'épizootie ou suspect de contamination doit être immédiatement abattu, et je vous recommande de donner les instructions les plus sévères dans votre département pour cet objet.

« Recevez, etc.

« Le ministre de l'Agriculture et du Commerce

« VICTOR LEFRANC. »

On nous écrit d'Orchies :

Notre dernier marché aux grains était moins approvisionné que le précédent ; il se composait d'environ 900 hectolitres de blé ; les qualités, comme toujours, étaient fort belles, mais les besoins étaient restreints et le mouvement de hausse était presque général, les vendeurs se montrant excessivement froids. C'est moyennant une hausse qu'on peut évaluer de 50 à 75 c. par hectolitre, que les transactions ont été possibles. Nos cultivateurs s'y sont encore décidés difficilement ; mais ceux qui n'ont pas accepté cette augmentation ont dû renoncer à leurs produits. Ces derniers sont assez nombreux. En effet, sur 900 hectolitres il ne s'en est vendu que 500, soit les deux tiers des appoints.

Voici comment nos cours sont établis actuellement :

Blé de choix de 28 à 31 ; blé blanc première qualité de 27 55 à 29 55 ; blé gris, seconde qualité, de 26 à 28 ; seigle 16 50 à 18 50 ; fèves 18 25 à 20 25 ; org. 12 à 14. avoine 6 25 à 8 25 ; farines de 50 à 51 les 100 kilogrammes première qualité ; son de 12 à 13 francs les 100 kilog.

Marché assez bien approvisionné en graines oléagineuses ; il s'est néanmoins fait très-peu d'affaires en colzas parce qu'on compte sur une baisse prochaine. Les camélines étaient encore plus délaissées qu'au marché précédent. Les lins du pays, quoique peu demandés, maintiennent leurs prix. Le colza s'est vendu dans les prix de 32 à 34. Le lin de 26 50 à 28 50, et la caméline de 25 à 27 francs l'hectolitre, suivant qualité.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Physique.

Mercredi 6 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

Pressions exercées sur les poids de vases.

(La suite au prochain numéro.)

tournequin hydraulique, vase de Mariotte ; principe d'Archimède.

Recettes scientifiques.

COURS PUBLIC D'ANGLAIS.

Les mardi et vendredi de chaque semaine, à 8 heures du soir, sous la direction de M. Yonge, dans le nouveau bâtiment du collège.

COURS PUBLIC DE LANGUE ALLEMANDE.

Les mercredi et samedi, de 8 1/2 à 9 1/2 du soir, dans le local du cours d'architecture, rue Neuve 5, au deuxième étage.

Ouverture le mercredi 6 décembre 1871.

Faits Divers

— Un scandale de la police secrète a défrayé dernièrement les conversations des salons de Saint-Petersbourg. Un haut fonctionnaire du troisième département de la chancellerie impériale (c'est la police secrète), appartenant à l'une des premières familles de l'aristocratie russe, bien vu à la cour, où il jouissait, dit-on, de la faveur impériale, se serait débarrassé de six membres de sa famille qui faisait obstacle entre lui et un legs considérable. Grâce à son emploi élevé dans la police secrète, il s'arrangea pour que les uns fussent bannis et envoyés aux mines, les autres moururent de mort subite, sans qu'aucune enquête eût lieu, les officiers de justice n'ayant rien à voir aux procédés du « troisième département. » A la fin, un des héritiers, qui par miracle avait évité le sort commun, trouva moyen de tout dévoiler au comte Schouvalof, chef du troisième département. Celui-ci refusa d'intervenir ; mais l'héritier, homme haut placé, eut accès auprès de l'empereur lui-même. Il parait que l'accusé sera jugé par un tribunal secret, et que ceux qu'il avait fait bannir sont rappelés.

— Une lettre de Kasan dit que les Tartares qui font profession de la religion russe, se montrent disposés à retourner au mahométisme. Plus de 700 auraient déjà déclaré qu'ils avaient toujours pratiqué en secret les rites du mahométisme, et n'étaient membres de l'Eglise russe qu'en apparence. Leur déclaration a fort ému le clergé schismatique, qui a eu recours aux autorités pour punir les chefs du mouvement. Mais la faute en est surtout au clergé prétendu orthodoxe, trop ignare et trop paresseux pour se mettre en peine d'apprendre la langue du peuple qu'il s'était chargé d'évangéliser. On ne doute pas néanmoins que le pouvoir civil n'intervienne pour faire entendre aux Tartares, par des arguments frappants, ce qu'on a négligé de leur faire entendre par les oreilles.

En Pologne aussi, le gouvernement russe est tout occupé de questions religieuses. L'archevêque de Lithuanie et M. von Sievers, directeur des cultes étrangers, élaborent un projet pour réorganiser l'Eglise catholique dans l'empire russe sur un pied d'une indépendance absolue vis-à-vis du Saint-Siège ; ce serait, dit-on, avec l'aide des Vieux catholiques d'Allemagne que ce beau projet serait mis à jour.

— Les sympathies éveillées par les récents malheurs de la France se sont manifestées dans les contrées les plus éloignées. Nous croyons devoir citer entre autres les secours en argent, envoyés dans notre pays par la ville de Moscou.

Une souscription, ouverte par le consulat de France, a produit une somme de 8,000 roubles.

Plusieurs dames de la colonie française ont organisé des loteries, dont le résultat a été de 7,000 roubles.

Enfin, le Comité français de bienfaisance à Moscou, présidé par M. Depret, a pris l'initiative d'une souscription en faveur des victimes de la guerre en France. Cette association, fondé il y a plus de quarante ans, dont le but est de venir aux besoins des nécessiteux français et belges dans le pays, et qui collecte avec peine, chaque année, les 3,000 roubles environ qui lui sont impérieusement nécessaires, a trouvé cette fois un si généreux empressement dans la colonie française et belge de la ville et dans toutes les classes de la société russe, qu'elle a pu réunir en quelques mois une somme de 47,000 roubles. Ces subsides ont été envoyés dans les parties les plus éprouvées de la France, et adressés aux divers comités de secours ; partie a été envoyée aux prisonniers français en Allemagne et aux internés en Suisse.

En résumé, le total des sommes recueillies à Moscou et envoyées en France a atteint un chiffre supérieur à 62,000 roubles, représentant au cours actuel près de 220,000 fr.

— On vient d'arrêter à Genève un individu nommé Maximin Grillet, qui avait cherché à faire fabriquer dans cette ville, de faux billets de vingt et de cinquante francs de la Banque de France.

— L'arrivée de la reine d'Angleterre à Windsor a été retardée par un terrible accident de chemin de fer.

L'express du soir, qui avait subi un retard marqué par suite du brouillard, aperçut pas le train de Manchester, garé à la station de Wigan.

L'express, par la violence de son choc, jeta à plus de soixante mètres ce train arrêté. Aucun des voyageurs de l'express n'a été blessé ; mais, malheureusement, quatre wagons du train omnibus furent renversés. Quatre voyageurs ont été tués et dix-sept grièvement blessés.

C'est le quatrième accident que l'on compte depuis une semaine, sur les diverses lignes ferrées d'Angleterre par suite des irrégularités de service occasionnées par le brouillard.

— Un vrai malheur est arrivé en Seine il y a deux jours. Un bateau chargé de pierres de taille s'est heurté sous le pont de Mantes et a immédiatement coulé bas dans la seule arche qui ait été déblayée après l'armistice, lorsque les communications par eau furent

reprises. Voilà la navigation interrompue de nouveau sur la basse Seine pendant quelques jours.

Ne quittons pas la Seine sans parler d'un brave sauveteur, bien connu par l'affaire Toppmann et qui a failli perdre hier la vie.

Le calfat Hauguel, le sauveteur de Toppmann, a failli périr à l'écluse de Meulan, où il est échoué depuis deux ans.

Hauguel venait de manœuvrer les portes de l'écluse pour livrer passage au joli yacht à vapeur du Marquis de Rougé, lorsqu'il tomba à l'eau. Il était tout à fait nu, le bruit seul de sa chute attirant l'attention du pilote et du matelot du Grébe, qui n'eurent que le temps de lui envoyer un paquet de cordes et de le repêcher.

Variétés

A un belge

Monsieur et cher Belge,

J'ai appris, avec toute la France, que depuis une quinzaine de jours, vous étiez vous et votre pays, dans un état de fermentation impossible à décrire. Les correspondants de la presse française vous représentent parcourant les rues de Bruxelles dans tous les sens et occupés à remplir l'air des cris les plus suivis, tels que : « A bas le ministère ! à bas la calotte ! On dit même que vous avez poussé jusqu'à : « A bas le roi ! ce qui est l'ut de poitrine de la Révolution déchaînée.

La chronique ajoute que, lorsqu'on vous interroge sur les causes de cet échauffement général, vous répondez avec une candeur qui vous honore :

— Nous voulons renverser le ministère, parce que le ministère a laissé entrer un voleur dans le Temple.

J'aime à voir, monsieur et cher Belge, comment vous pratiquez l'imitation de Jésus-Christ. Permettez-moi de vous dire pourtant que, si le fils de Dieu eût eu devant lui un simple et unique filou au lieu d'avoir affaire à toute une bande de malandrins, il est probable que, pour en nettoyer le parvis, il n'aurait pris autant de verges et fait autant de tapage que vous. Laissez-moi, vous faire remarquer ensuite que vous cris d'honnêteté révoltés sont une dérogation inattendue aux théories hospitalières et internationales qu'on vous avait vus pratiquer jusqu'à ce jour.

De tout temps, monsieur et cher Belge, vous vous avez emprunté nos mauvais négociants, nos méchants banquiers, nos hommes d'Etat de rebut ; or, vous me paraissez aujourd'hui en train de nous emprunter, par-dessus le marché, nos mauvaises habitudes. A Dieu ne plaise que je veuille mettre le doigt entre votre gouvernement et vous ; ma main n'a jamais été curieuse de s'insinuer dans les laminoires. Mais sans être ni pour ni contre le ministère d'Anethan, ni pour ni contre « la calotte », en jugeant de ce qui se passe chez vous simplement à vol d'oiseau, je trouve une ressemblance frappante entre ce que vous essayez de faire aujourd'hui chez vous et ce que, nous autres Français, nous pratiquons chez nous avec tant de succès depuis bientôt quatre-vingt-trois ans révolus.

Vous voulez casser votre polichinelle, pour voir ce qu'il a dans le ventre.

Ce jeu est très connu ici. Au bout de dix, au bout de quinze, au bout de vingt ans, le Français, né vaudevilliste, s'ennuie d'entretenir toujours chez lui le même gouvernement. Emporté par cet agacement nerveux, qui s'appelle, en langage pathologique, monomanie révolutionnaire, il ouvre un matin les portes et les fenêtres, et s'écrit sans autre préambule, en s'adressant à la troisième cent cinquantième Constitution qu'il s'est donnée pour maîtresse :

— Ma bonne amie, tu commences à m'horripiler au-delà de toute expression. Si tu veux me faire un plaisir, c'est de décamper à l'instant même, par l'une ou l'autre de ces deux issues, à ton choix.

Ce ménage — j'allais dire ce ménage — si souvent usité chez nous, a profité, je le vois, de la grande facilité des communications pour passer la frontière belge. Vous me paraissez, monsieur, dans la situation d'un peuple qui ouvre sa porte et sa fenêtre, dans l'espoir plus ou moins fondé que son gouvernement sortira par l'une ou sera forcé de sauter par l'autre. Permettez à un chroniqueur, qui n'est pas payé pour discréditer, sur le marché étranger, les produits de fabrique française, de vous déclarer en toute sincérité que, de tous les articles-Paris connus, celui qui consiste à changer de Constitution aussi souvent qu'on change la forme des chignons, est le dernier qu'un commis voyageur un peu sérieux songerait à vous recommander.

Vous êtes une nation qui a du sens et, quand, par hasard, vous en avez manqué, vous avez eu la chance d'être gouvernés par des rois qui en avaient pour vous. Je me suis souvent laissé conter avec plaisir cette histoire du feu roi Léopold, à qui, dans des conjonctures à peu près semblables à celles-ci, vous aviez mis sans plus de façon le marché à la main. Lui, ne perdit pas la tête — ce qui arrive malheureusement quelquefois aux têtes couronnées — il prit tranquillement sa canne et son chapeau, et s'adressant à son bon peuple :

— Vous voulez que je m'en aille, mes amis, dit-il, eh bien... je m'en vais !

A ces mots, débités sur le ton bonhomme d'un bourgeois qui prend son billet au guichet pour aller passer son dimanche à Asnières, tout le peuple belge se précipita vers le pas de l'habit de son souverain, auquel il s'accrocha comme un seul homme.

— Restez, nous voulons que vous restiez, s'exclama-t-on de toutes parts.

Sur quoi, Léopold déposa sa canne et son chapeau, du même air placide que j'ai décrit plus haut, et dit :

— Vous voulez que je reste, à mes fidèles sujets ! Eh bien ! qu'il soit fait selon votre volonté... je resterai.

Grâce à cette simplicité admirable, dont l'effet fut littéralement stupéfiant sur les masses, Léopold garda sa couronne, qu'il eût peut-être perdue sans remission, pour peu qu'il eût fait mine de s'y cramponner avec force. Les peuples sont si bizarres dans leurs manies capricieuses !

Je ne vous dissimulerai pas, cependant, si